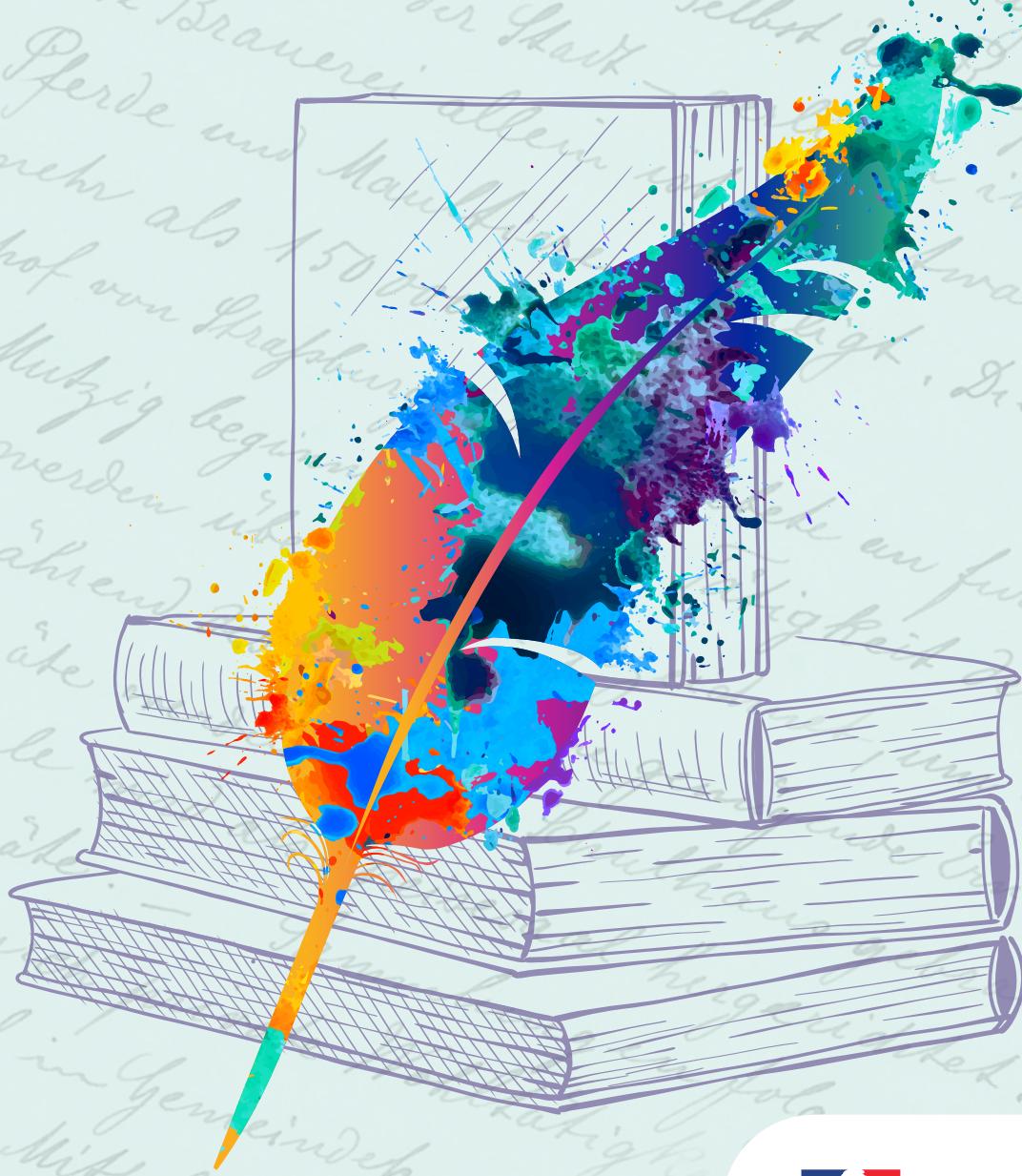


# Graines de romanciers



Projet pédagogique 2024-2025  
**Sélection de nouvelles**



**ACADEMIE  
DE STRASBOURG**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

... nur wenige sind als untauglich zurückgeworben. Unsere Fuhrleute - selbst der Rollfuhrunternehmer - von der Bahn nach der Stadt - verlieren ihre sämtlichen Pferde. Die Brauerei allein ist mit etwa 20.000 Mutterpferden und Maultiere beteiligt. Die Gesamtbilanz zeigt mehr als 150.000 d.

Der Bischof von Grafsburg ordnet Gebete an für den Krieg. In Metz beginnt eine rege Tätigkeit der Caritas. Zuerst werden über 3000 H gezeichnet, um 200 davon während des Krieges eine genügende Ernährung zu gewährleisten. Vorräte werden in das Schulhaus gebracht; die Kinderschule wird als Speisesaal hergerichtet. Klasse und die Vorräte. — Sammlungen folgen für das Kreuz. Durch private Wohltätigkeit wird der großzügigssaal im Gemeindehaus in ein Lazarett mit aus privaten Mitteln gespendeten Betten hergerichtet. Das Kreishaus wird durch die Militärbehörde hergerichtet und werden die Spitälerräume zu Lazarettzwecken hergerichtet.

sonderverkehr auf der Strecke Grafsburg-Molsheim wird für die Reisenden vorläufig geschlossen. Von der Militärbehörde verschenkte Kästen werden in den befördert. (Unsere jüngsten Kinder werden nach Laubach)

**« La culture est la gardienne de la mémoire », écrivait l'écrivain Milan Kundera. Se mettre dans la peau d'un romancier pour faire revivre les grandes richesses de nos Archives d'Alsace à travers la beauté de la langue française, c'est la belle ambition de l'opération "Graines de Romanciers aux Archives", née de l'heureuse collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale, la Collectivité européenne d'Alsace et les éditions de la Nuée Bleue.**



Se mettre dans la peau d'un romancier, devenir l'ambassadeur des richesses que contiennent les Archives d'Alsace et de la beauté de la langue française !...

... Voilà la belle ambition de l'opération « Graines de Romanciers aux Archives », née à la rentrée 2023 de la collaboration entre le Ministère de l'Éducation nationale, la Collectivité européenne d'Alsace et les éditions de la Nuée Bleue !

5 auteurs, 5 classes, 5 collèges, répartis sur toute l'Alsace, se sont réunis autour de ce projet destiné à stimuler tout à la fois la création littéraire, le développement des imaginaires et le goût pour l'histoire et les archives.

Pour cette deuxième édition, près de 120 élèves se sont prêtés au jeu de l'écriture à partir de document d'archives sélectionnés dans les fonds des Archives d'Alsace autour des thèmes suivants : les épidémies ; l'âge industriel ; les héros de la Première Guerre mondiale, la Libération de 1944-1945.

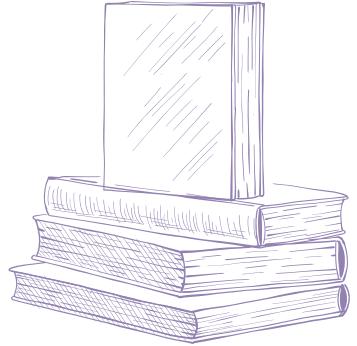
Ainsi placés au cœur de l'Histoire, les collégiens ont découvert les trésors exceptionnels que recèlent les Archives d'Alsace, institution souvent méconnue des élèves et pourtant primordiale pour la mémoire d'une région transfrontalière, riche et complexe.

Avec l'aide des auteurs de jeunesse, Florence Jenner-Metz, Nicolas Kempf, Gilles-Marie Buscot, Sylvie de Mathuisieux et Pascal Prévot, les élèves ont pu donner une nouvelle dimension aux sources locales conservées aux Archives d'Alsace en reprenant les codes de l'enquête policière, de la nouvelle romantique ou encore du récit autobiographique.

À une époque où les livres sont souvent délaissés au profit des écrans, quoi de plus important que de susciter l'envie et de donner aux jeunes l'opportunité de se plonger dans les richesses de la littérature ? Pas en tant que simples spectateurs mais en devenant les acteurs de leurs propres aventures !

Les productions des élèves sont riches ; il a été difficile de n'en sélectionner qu'une seule par établissement, dans le souci d'offrir un aperçu de la diversité des nouvelles rédigées par les élèves.

# Sommaire



## Les nouvelles

### p.6 à 7 **Un anniversaire inoubliable**

Par Melvin SOLBIAC, Ahmed MAMOU, Dogukan SIBAK et Mohamed-Amine LAKHRAM

Élèves de Troisième au Collège Wolf (Mulhouse)

Accompagnés par Florence JENNER METZ et Sophie BEZANÇON

### p.8 à 11 **Amour interdit chez DMC**

Par Yoël RANDOLPH et Arthur RECHER

Élèves de Quatrième au Collège des Trois Pays (Hégenheim)

Accompagnés par Nicolas KEMPF et Valérie VAN ASSCHE

### p.12 à 13 **Leitstern, marraine de guerre**

Par Sara KHABAZI, Maïssa OIROUD et Jasmine GONCU

Élèves de Troisième au Collège Caroline Aigle (Strasbourg)

Accompagnés par Florence JENNER METZ et Camille HILL GRIFFEJOEN

## Sélection d'archives

### p.15 à 21 **Les épidémies**

L'âge industriel

Héros de la Première Guerre mondiale

La Libération de 1944-1945

### p.22 à 24 **Imrane**

Par Tiya ANYANGWE, Hénoc HABTAMU, Louane JIN, Adam KHAYATI, Izia MAGGARTOU,

Henrina MVULA NSAMBU, Kais OUADA

Élèves de Troisième à l'Institut Jeanne d'Arc (Mulhouse)

Accompagnés par Gilles MARIE BUSCOT et Margaux JACOB

### p.25 à 26 **Un voisin venu d'ailleurs**

Par Hanaa BOUDIH et Maria KUANA

Élèves de Troisième au Collège Sophie Germain, Strasbourg

Accompagnés par Sylvie DE MATHUISIEULX / Fabrice COPYLOFF

# Les nouvelles



# Un anniversaire inoubliable

Par Melvin SOLBIAC, Ahmed MAMOU, Dogukan SIBAK et Mohamed-Amine LAKHRAM

Bergheim, 1750

« - Le 14, est-ce bien l'anniversaire de Georges ? demanda Jean. »

Georges était le doyen du petit village alsacien de Bergheim.

« - J'ai entendu dire qu'il allait avoir soixante-dix-neuf ans, répondit sa mère.

- Oui, je crois. Et si on lui organisait une fête ? proposa-t-elle.

- Allons en parler au bourgmestre et prévenir les villageois ! »

Jean et sa mère partirent donc informer le village, mais une inquiétude les rongeait : le bourgmestre accepterait-il leur requête ? Cet homme était connu pour être odieux et avare. Peu de gens l'appréciaient. Malgré tout, ils décidèrent de lui parler.

« - Monsieur le Bourgmestre, pourrions-nous organiser une fête pour Georges ? demanda Jean. Il va fêter ses soixante-dix-neuf ans, et nous voudrions lui faire une surprise.

- NON ! Je ne vais pas prêter ma place ! La place du village est un bien public et non un lieu de fête ! tonna le bourgmestre avant de claquer la porte. J'ai déjà perdu mon cheval aujourd'hui, assez d'ennuis ! »

En effet, le bourgmestre avait retrouvé son cheval mort, gisant dans l'écurie, juste à côté des sacs de farine. Il soupçonnait cette farine d'avoir causé la mort de l'animal et l'avait mise de côté.

Déçu, Jean retourna informer les villageois.

« - Le bourgmestre refuse d'organiser la fête pour Georges, annonça-t-il. »

Une vague de tristesse parcourut le village, mais les habitants refusèrent de se laisser abattre.

« - Nous organiserons cette fête coûte que coûte !

- Et ce sera la plus belle des fêtes ! »

Ils décidèrent d'attendre que le bourgmestre parte rejoindre son cousin dans les vignes pour les vendanges, car ils avaient appris qu'à cette occasion, il resterait chez lui pour la nuit.

Le jour tant attendu arriva. Dès que le bourgmestre quitta le village, tout le monde se mit au travail. Après de longues heures d'efforts, la fête fut enfin prête.

« - C'est bon, tout est en place !

- Oui, mais nous devons encore attendre que le pain cuise.

- Ce n'est pas grave, commençons la fête en attendant ! »

Les villageois entamèrent les festivités au son des flûtes et des rires, impatients de voir Georges, qu'on était allé chercher en charrette, découvrir la surprise.

Mais le bourgmestre, s'étant disputé avec son cousin, rentra plus tôt que prévu. Intrigué par la musique, il se précipita vers la place du village et découvrit la fête en cours. Pris d'une rage folle, il élabora un plan machiavélique : empoisonner le pain avec de la farine contaminée.

Il retourna chez lui, prit la farine qu'il avait isolée, prépara une grosse miche et se rendit discrètement au four public pour échanger ce pain empoisonné contre celui de la fête, encore chaud.

Mais, les cris d'un enfant le surprinrent et il fit tomber les pains et, sans s'en rendre compte, il s'emmêla les pinceaux et confondit les miches. Puis, il rentra chez lui, tout heureux de sa mauvaise farce et comme il avait faim, il s'en prépara quelques bonnes tartines.

Quelque temps plus tard, il se mit à trembler, à délirer, puis à se tordre de douleur. Horrifié, il sortit de chez lui et se mit à danser comme un possédé, incapable de se contrôler car il avait mangé son propre pain empoisonné. Il ne le savait pas mais cette farine avait été contaminée par l'ergot du seigle, un champignon toxique.

Sous les yeux stupéfaits des villageois, le bourgmestre finit par s'effondrer, victime de sa propre cruauté.

Comme les villageois n'étaient pas de mauvais hommes, ils accoururent.

Un apothicaire du village vint alors lui prêter secours. Après quelques soins, le bourgmestre ouvrit les yeux et murmura faiblement :

«- Je... je suis désolé. Je voulais vous empoisonner avec mon mauvais pain mais j'ai dû me tromper et le manger. Me voilà puni de ma mauvaise action.

- Vous avez fait du mal sans penser aux conséquences, monsieur le bourgmestre. Vous avez voulu gâcher la fête, mais vous en êtes devenu la victime, s'exclama Jean.

- Reposez-vous, monsieur le bourgmestre. Mais n'oubliez pas... c'est le jour de Georges, ajouta l'apothicaire. »

Un silence s'installa. Tous observaient la fête qui rayonnait en arrière-plan. Le bourgmestre baissa la tête. Un léger sourire apparut sur ses lèvres.

« - Peut-être ai-je encore une chance de me racheter... Je vous laisse vous amuser. Ne craignez plus ma fureur. »

À ce moment-là, Georges arriva. Il était vieux, mais vif et sage. Ses yeux brillèrent en découvrant la fête.

« - Mais qu'est-ce que c'est que tout cela ?

- C'est pour toi, Georges. Nous voulions te faire une surprise pour tes soixante-dix-neuf ans, répondit Jean avec un grand sourire. »

Georges, ému, posa une main sur son cœur.

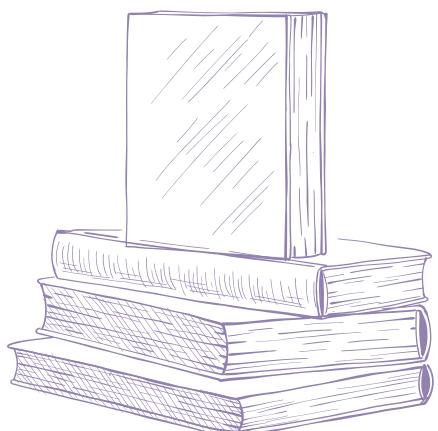
« - Vous... vous m'avez fait une fête ? Mais je ne mérite pas tant...

- Si, tu le mérites. Tu es notre doyen, notre ami, et ce jour est à toi. »

Les applaudissements éclatèrent. Georges s'installa à la tête de la table. Chacun apporta des plats, des gâteaux, des chansons. Toute la nuit, la fête illumina Bergheim. La musique résonna, et les soucis du monde semblèrent s'effacer, le temps d'un anniversaire inoubliable.

Quant au bourgmestre, on le ramena chez lui et il passa la nuit au fond de son lit.

## Fin



# Amour interdit chez DMC

Yoël RANDOLPH et Arthur RECHER

Jean vivait avec sa famille dans un appartement du carré mulhousien. Ses parents étaient très contents d'habiter dans une maison aussi moderne. Quand eux-mêmes étaient enfants, ils devaient marcher près d'une heure pour se rendre à DMC avec leurs parents. Ce nouveau logement disposait d'une cuisine avec un petit four chauffé au bois. Parents et enfants dormaient dans la même chambre. La maison était en fait composée de quatre appartements de taille égale. Il y avait même un petit potager pour chaque famille.

La journée de Jean commençait tôt le matin quand sa mère le réveillait en criant.

- Jean, Martin, Baptiste, Steiht uf, d'Arbet wartet uf uns (Levez-vous, le travail nous attend !).

Jean et ses deux frères n'avaient pour petit-déjeuner qu'un misérable bout de pain dur et du café. Il en aurait fallu plus pour supporter la longue journée de travail. Ensuite c'était direction DMC. Les logements de la cité ouvrière étaient beaux mais le petit-déjeuner était maigre, parce le salaire était modeste. Les conditions de vie de la famille de Jean n'étaient pas très bonnes. En revanche, le trajet ne durait qu'environ 15 minutes. C'était l'avantage d'habiter dans la cité.

Une fois devant l'usine, une masse d'ouvriers et surtout d'ouvrières attendaient l'ouverture du portail. Lorsque qu'il s'ouvrit chacun alla à son poste. Jean était encore petit et travaillait en-dessous des machines à tisser, de 6h30 à 12h30. Ensuite, lui et ses deux frères rejoignaient leurs parents au réfectoire. Il était très grand et beau. C'était la fierté de Jean Dollfus, le directeur de l'usine. Avant de manger, ils faisaient leur petite prière : c'était la coutume. Ils étaient catholiques.

Après le repas, petits et grands avaient une petite pause dans la cour de l'usine. Jean se collait au grillage pour observer le monde extérieur. Il s'attardait devant le numéro 3, rue du Sapin et admirait toujours un élégant hôtel particulier avec de superbes fenêtres en ogives. Il aurait aimé dessiner, construire de beaux immeubles. Il soupira. Il ne voulait pas être ouvrier, il voulait être architecte. Mais pour cela la lecture et l'écriture étaient indispensables. Apprendre à lire, écrire, calculer c'était son objectif. L'école, il en rêvait. Alors, lorsque chaque jour, en début d'après-midi,

il voyait une fille bien vêtue sortir un livre à la main, de la salle l'asile où l'on gardait les petits pendant que les mamans travaillaient, il était émerveillé. Cette jeune bourgeoise entrat ensuite dans un magnifique hôtel particulier. Un jour, elle fut même précédée par Jean Dollfus lui-même ! Était-ce l'hôtel particulier de Jean Dollfus ? La jeune fille, avait-elle un lien avec Monsieur Dollfus ? Toutes ces questions trottaient dans la tête de Jean Schmitt. La jeune bourgeoise, lui avait fait un petit effet...

De son côté, la jeune fille avait aussi remarqué Jean. Pourquoi était-il collé ainsi aux grilles du portail quand elle sortait de la salle d'asile où elle aimait aller jouer avec les petits ? Elle savait que les conditions de vie des ouvriers n'étaient pas très bonnes, mais elle ne pensait pas qu'un ouvrier aimerait tant voir le monde extérieur.

Quelques jours plus tard, un dimanche, jour de congé, Edwige et Bernard, les parents de Jean et de ses frères, les emmenèrent au parc. Jean jouait aux billes avec ses deux frères. Soudain, il aperçut au loin la jeune fille bourgeoise accompagnée d'une dame de grande taille, vêtue d'une belle robe avec des motifs d'indienne et un chapeau violet. La jeune fille s'approcha de Jean et lui demanda :

- Weißt du, wo sich der Speisesaal befindet? (Sais-tu où se trouve le réfectoire ?)

Jean n'en croyait pas ses oreilles. Elle venait de lui adresser la parole ! Jean n'imaginait pas qu'une jeune bourgeoise parlerait à un pauvre ouvrier. Il était tellement stupéfait qu'il avait à peine écouté les paroles de la fille. Ce qui l'impressionnait c'était ses yeux bleus, il s'y noyait. Il n'avait jamais vu des cheveux aussi beaux. Ils étaient blonds et bouclés. Il n'y avait pas que la beauté de son visage qui l'impressionnait, ses habits étaient magnifiques. Sa robe avait des motifs d'indienne, comme ceux que l'on fabriquait à DMC. Le jeune garçon noyé dans le regard de la jeune fille ne répondit pas. La jeune fille répliqua :

- Ich habe dich angesprochen! Wärst du so freundlich, mir zu sagen, wo sich der Speisesaal befindet? (Je t'ai adressé la parole ! Aurais-tu l'amabilité de me dire où se trouve le réfectoire ?)

- Ja, ech schaff in dr Fabrik. Ech kann di do hinnehem. (Oui, je travaille à l'usine. Je peux t'y emmener).

La jeune fille remercia Jean. Sur le chemin vers le réfectoire, les deux enfants s'échangèrent leur prénom. Marguerite, était le prénom de la jeune bourgeoise. La grande femme précédait de quelques mètres les deux enfants. Puis Marguerite expliqua à Jean :

- Ich muss zu meinem Vater, Jean Dollfus, in den Speisesaal. Er wartet dort auf mich. (Je dois rejoindre mon père, Jean Dollfus dans le réfectoire. Il m'attend là-bas.)

Jean Dollfus, était le père de Marguerite ! Jean n'en croyait pas ses oreilles. Il s'assura qu'il avait bien compris :

- Esch Jean Dollfus din Vatter? (Jean Dollfus est ton père ?)

- Ja (Oui), répondit Marguerite qui trouvait ce jeune garçon un peu naïf.

Jean laissa Marguerite et la grande dame devant le portail. Quand il fut parti, la dame de grande taille dit à Marguerite :

- Du sollst diesen Arbeitersohn nicht mehr sehen. Er gehört nicht zu unserer sozialen Klasse. Wir sind bürgerlich, folglich sind wir nicht mit Arbeitern befreundet ! (Je ne veux plus que tu revoyes ce fils d'ouvriers. Il ne fait pas partie de notre classe sociale. Nous sommes bourgeois, par conséquent nous ne sommes pas amis avec des ouvriers !)

Marguerite répondit :

- Ich habe ihn nur angesprochen ! Du hast mich gebeten, jemanden zu fragen, wo der Speisesaal ist. Und Jean ist ja auch nicht so schlimm. (Je lui ai seulement adressé la parole ! C'est toi qui m'as demandé de trouver quelqu'un qui saurait où se trouve le réfectoire. Et puis, il n'est pas bien méchant, ce Jean !) Mais sa mère s'énerva encore plus.

- Es ist nicht meine Schuld, dass dein Vater uns nicht sagt, wo der Speisesaal ist ! Wir mussten also mit einem Lausbuben sprechen. (Ce n'est pas de ma faute si ton père ne nous précise pas où se trouve le réfectoire ! Nous étions donc dans l'obligation d'adresser la parole à un pouilleux.)

- Es ist eine Schande, einen unserer Arbeiter,

ohne den wir nicht existieren würden, als „Läuse“ zu bezeichnen, Mama ! (Voilà ton arrrogance : traiter un de nos ouvriers, sans lesquels nous n'existerions pas de "pouilleux". C'est absolument honteux, maman !)

- Beruhige dich, meine Tochter. Lass uns deinen Vater finden. (Calme-toi, ma fille. Retrouvons ton père.)

Jean Schmitt, de son côté, était très content d'avoir adressé la parole à Marguerite. Il était désormais amoureux.

Le lundi, à l'usine, à l'heure de la pause, Jean s'accrochait de nouveau aux grilles pour tenter d'apercevoir la jolie Marguerite. Encore une fois, la fille passa sur le trottoir d'en face. Jean l'interpela. Marguerite lui raconta :

- Ich muss dir zuallererst sagen, dass meine Eltern von deiner bloßen Anwesenheit schockiert waren. Für sie ist es ein Verbrechen, sich mit einem Arbeiter zu unterhalten. (Je dois te dire avant toute chose que mes parents ont été choqués par ta simple présence à mes côtés. Pour eux, discuter avec un ouvrier est un crime.) Jean répondit de manière hésitante :

- Ich... Ich... So... So... wenn's dir passt... mère müeße nüt mehr... miteneand schwätze... (Je... Je... Si... Si... tu veux... on n'est plus obligé... de se parler...) Mais Marguerite le coupa :

- Nein ! Nein ! So habe ich das nicht gemeint ! Mir ist es egal, was meine Eltern denken ! Ich weiß, dass du nicht böse bist... (Non! Non ! Ce n'est absolument pas ce que je voulais dire ! Moi, je m'en fiche de l'avis de mes parents ! Je sais que tu n'es pas méchant...)

- Jetzt ben ech beruhigt ! Awer wie welle mir uns traffa ? Mir könne doch net emmer uns treff'n, do hintern den Gitter, während miner Pause. (Me voilà rassuré ! Mais, comment allons-nous nous voir ? Nous n'allons tout de même pas continuer de nous rencontrer ici, derrière les grilles, pendant ma pause !)

- Ich weiß nicht... Dürfen deine Eltern dich aus dem Haus lassen ? (Je ne sais pas... Tes parents t'autorisent à sortir de chez toi ?) Jean lui répondit :

# Amour interdit chez DMC

Yoël RANDOLPH et Arthur RECHER

- Nur am Mettwuch Abend, um's Brot en der Bäckerei zu hole. Und du ? (Seulement le mercredi soir pour aller chercher le pain à la boulangerie. Et toi ?)

- Ich kann jederzeit ausgehen, aber ich muss dafür sorgen, dass der Butler mich nicht begleitet. (Moi je peux sortir quand je veux, mais il faudra que je m'arrange pour que le majordome ne m'accompagne pas.)

- Wo sollmer uns traffa ? (Et où se rencontrer ?)

- Der Bahnhof. Der Bahnhof ist der perfekte Ort ! Zwischen all den Menschen werden wir nicht auffallen ! (La gare. La gare est le lieu parfait ! Entre tout ce monde nous ne nous ferons pas remarquer !)

- Sehr gueti Idee. D'Glock läutet, ech muss schaffa. Mëttwoch, 18 Uhr ! (Très bonne idée. La cloche sonne, je dois travailler. Mercredi, 18 heures !)

Pendant la journée du lundi, du mardi et toute la journée de mercredi aussi Jean ne pouvait s'empêcher de penser à Marguerite. Et le mercredi soir, il insista lourdement auprès de sa mère pour aller chercher le pain à la boulangerie.

Marguerite attendait Jean devant la gare, sous le ciel de la nuit, il faisait froid et il y avait du vent. Les deux enfants entraient et cherchèrent un endroit où s'arrêter pour discuter. Finalement c'était près d'un grand poteau de bois, auquel une grande horloge était accrochée, que les deux enfants s'assirent.

Jean entama la conversation :

- Du waisch, ech ben unglücklich. Ech träume derfrom, Architekt zu warda, aber ech ben bis zu min Tod in der Fabrik von dinem Vater igesperrt. Außerdem, um Architekt zu warden, muss ma lese, schreibe, zäla und zeichne kenne.

Und ech hab Angst, dass die Schuel unerlässlich esch... Ech ben en einem Läwa gefangen, wo ech nedd glücklich ben und wo ech nedd gewählt hab ! (Tu sais, je suis malheureux. Je rêve de devenir architecte, mais je suis coincé dans l'usine de ton père jusqu'à ma mort. En plus, pour devenir architecte, il faut savoir lire, écrire, compter et dessiner. Et je crains que l'école soit indispensable... Je suis coincé dans une vie qui ne plait pas et que je n'ai pas choisie !)

- Es tut mir leid für dich... Wenn du willst ... kann ich ... Ich weiß ! Das nächste Mal bringe ich Bücher aus meinem Asyl mit, um dir das Lesen beizubringen. (Je suis désolé pour toi... Si tu veux... je peux... Je sais ! La prochaine fois, j'apporterai des livres de mon asile, pour t'apprendre la lecture) dit Marguerite en hésitant.

- Danke velmol, ech weiß net, wie ech dir danke kann.

Entschuldigung, aber ech bi sehr neugierig, was dein Vater plant... Was hat er vor für die Fabrik ? (Merci beaucoup, je ne sais pas comment te remercier. Désolé, mais je suis très curieux par rapport à ton père... Quels sont ses plans pour l'usine prochainement, que compte-t-il faire ?) demanda Jean

- Tut mir leid, aber selbst ich weiß nicht, was er vorhat (Désolée, mais même moi, je ne sais pas ce qu'il compte faire) répondit Marguerite.

Soudain, Marguerite aperçut son père, Jean Dollfus à l'entrée de la gare. Plus il approchait, plus on voyait qu'il semblait très fatigué et essoufflé. Il s'adressa à Marguerite :

- Marguerite, du kommst mit, unsere Lokomotive fährt in ein paar Minuten ab. Außerdem spüre ich einen unangenehmen Schmerz in der Brust. (Marguerite, tu viens, notre locomotive part dans quelques minutes. De plus, je ressens une douleur gênante dans la poitrine.)

- Ja, Vater, ich beeile mich. (Oui père, je me dépêche.)

Jean était déçu : le rendez-vous avec Marguerite s'était passé très rapidement.

Le mercredi suivant, les deux enfants se rencontrèrent au même endroit. Marguerite avait apporté ses livres. Elle montrait du doigt la lettre « A » et disait « répète après moi, A », Jean répondait « A » ...

En quelques mois, Jean fit d'énormes progrès et il était même capable de lire le livre de Marguerite.

Un jour, Jean s'exclama : « Maman, je veux aller à l'école que Jean Dollfus a créée pour nous, les enfants ouvriers. »

La mère répondit qu'il ne supporterait sans doute pas de suivre des cours après une journée de travail. Mais Jean insista. Le lendemain, elle accepta de l'envoyer dans l'école des enfants d'ouvriers. Jean était tellement motivé. Malgré la fatigue, il y allait avec enthousiasme. Comme les enseignements de Marguerite l'avait favorisé, il put rejoindre la classe des plus âgés. C'était un excellent élève.

Même si Marguerite ne pouvait plus l'aider, ils continuèrent à se voir le dimanche soir.

Un jour, à la gare de Mulhouse, ils discutèrent du père de Marguerite, qui souffrait de fortes douleurs à la poitrine, de nausées et d'extrême fatigue. Marguerite annonça à Jean, qu'elle ne pourrait plus le voir si souvent car elle devait s'occuper de lui. Vers 18 heures, les deux enfants se dirigèrent vers la sortie de la gare. Tout à coup, Marguerite prit la main de Jean et lui avoua son amour. Jean attendait ce jour depuis des années. Il avoua lui aussi ses sentiments à Marguerite. Ils s'embrassèrent maladroitement, quand Jean Dollfus entra dans la gare et les vit. Il s'arrêta prenant conscience de ce qu'il venait d'apercevoir. Il s'avança, très énervé vers Marguerite et lui donna une gifle en criant « DITES MOI QUE JE RÊVE » avec une voix tremblante et rauque. Marguerite était à la fois confuse et en colère.

Jean Dollfus imposa à Marguerite un ultimatum :

- C'est soit moi, soit lui !

Marguerite se mit à pleurer et dit :

- Non, je ne peux pas choisir, d'autant plus que tu es malade !

Mais elle dut suivre son père et ne revit plus Jean pendant quelques mois.

Le 21 mai 1887, Jean aperçut Marguerite qui quittait son hôtel particulier en face de la grille de la cour de DMC. Jean cria son nom à plusieurs reprises, sans réponse.

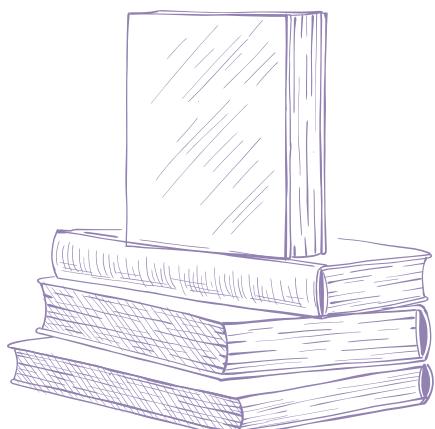
Quelques minutes auparavant, Marguerite avait vu son père mourir. Il était dans le salon en train de contempler le tableau qu'il venait de faire accrocher au-dessus de la cheminée, quand il s'effondra sur le sol\*. La jeune fille en larmes appelait désespérément à l'aide.

Jean Dollfus mourut d'une crise cardiaque.

Marguerite eut beaucoup de chagrin, mais elle était aussi soulagée qu'on ne puisse plus s'opposer à son amour pour Jean. Quelques années plus tard, après de brillantes études d'architecte, Jean se maria avec Marguerite en grandes pompes à Mulhouse.

\*[Dans la réalité, Dollfus est mort le 21 mai 1887 mais on ne connaît pas la cause de son décès].

**Fin**



# Leitstern, ma marraine de guerre

Sara KHABAZI, Maïssa OIROUD et Jasmine GONCU

En 1916, La guerre faisait rage. Les pays concernés par celle-ci avaient mobilisé le maximum d'hommes possible, Armin Meyer, un jeune homme comme les autres, était l'un d'entre eux.

Armin avait atterri dans les tranchées comme bien d'autres. Il avait à peine 23 ans et ne connaissait que très peu de choses de la guerre. Il savait juste que c'était une mangeuse d'hommes.

Un jour, alors qu'il attendait le combat, son capitaine l'approcha, le toisant du regard.

- Armin Meyer ? Dit-il de manière rude en l'interpellant, attirant l'attention du jeune homme.

- Oui ?

- Vous avez reçu une lettre. Lisez-la rapidement avant de vous préparer. Les combats vont reprendre.

Armin prit la lettre que le capitaine lui tendait et s'installa à l'écart pour la lire.

Cher Armin Meyer,

*Je me nomme Leitstern Frank et je me propose d'être votre marraine de guerre. J'ai 21 ans et je me suis engagée à faire cette mission pour soutenir nos soldats.*

*De ce que j'ai entendu, la guerre est effroyable et les combats sont terribles à Verdun. Je ne suis pas sûre de mes informations et peut-être que j'ai mal entendu ces propos. Même si à l'arrière, nous ne sommes pas sous le feu des bombardements, nous luttons avec vous pour gagner la guerre.*

*Je n'ai ni famille, ni mari. Je suis quelqu'un d'extravertie, j'aime beaucoup la danse, surtout pendant Oktoberfest. Y êtes-vous déjà allé ? Les bières sont exquises pendant cette fête et on s'amuse beaucoup !*

*On dit aussi de moi que je suis bienveillante et patiente avec les enfants. Je vous enverrai une photo de moi, mais sachez déjà que j'ai les cheveux noirs et fins, accrochés en chignon, et des yeux marron.*

*Auriez-vous des péchés mignons ou des choses dont vous auriez besoin ? Je reste tout ouïe et à votre disposition en espérant recevoir vos réponses.*

*Mes salutations les plus distinguées.  
Leitstern Frank, 1916*

Chère Leitstern Frank,

*Pouvez-vous ne plus m'envoyer de lettres à l'avenir. Je ne veux pas de votre pitié.*

*Armin Meyer, 1916*

Cher Armin Meyer,

*J'en ne me soucie point de votre avis. Je continuerai à vous envoyer des lettres. Je comprends que vous vivez une période difficile, vous devez sûrement vous sentir seul et je suis là pour vous supporter dans cette épreuve. Parlez-moi de vos passions et de votre profession avant la guerre ! Comme promis, je vous ai mis une photo de moi dans la lettre. Eh bien ! Pour pouvoir la produire, ça m'a coûté le prix d'un poulet ! J'espère que vous la garderez près de vous.*

*Leitstern Frank, 1916*

Chère Leitstern Frank,

*Je l'ai bien écrit dans la lettre précédente, ne m'écrivez plus.*

*Armin Meyer, 1916*

Cher Armin Meyer,

*Bonjour Armin, comment allez-vous ? Moi je me porte bien. Aujourd'hui, j'ai cuisiné des bonnes petites pommes de terre sautées à la poêle. J'ai épluché et lavé les patates et les ai découpées en rondelles. Puis j'ai huilé la poêle et ajouté les patates. Je les ai assaisonnées de persil et d'une pincée de sel. J'aurais aimé que vous soyez là. Un peu de compagnie ne me ferait pas de mal. J'ai aussi entendu quelques bombardements au loin, j'espère que peu de soldats sont morts. Je m'inquiète pour eux comme je m'inquiète pour vous, pourriez-vous s'il vous plaît me répondre ? Je voudrais de vos nouvelles...*

*Prenez soin de vous.*

*Leitstern Frank, 1916*

Chère Leitstern Frank,

*Puisque vous insistez, je vais vous répondre. Les bombardements dont vous me parlez-nous étaient destinés, à nous, soldats. Personnellement je vais*

bien, je n'ai ni égratignures ni amputation. Mais mon meilleur ami est mort. Il se nommait Joseph Witz. Un très bon camarade de l'armée. C'était une personne vraiment agréable et attachante, il m'était d'une très bonne compagnie pendant ces jours sur le front et j'ai du mal à continuer sans lui. Sa mort restera gravée dans nos mémoires, la mienne et celle des autres soldats.

Heureusement, j'avoue, j'ai votre photo qui m'aide à tenir ; dorénavant je la garderai auprès de moi.

Armin Meyer, 1916

Cher Armin Meyer,

Toutes mes condoléances pour votre ami. Je comprends votre peine puisque moi aussi j'ai perdu ma famille étant jeune. Mon père est mort bien avant ma naissance, la raison m'étant inconnue. Ma mère durant son accouchement est morte. Il m'est parvenu bien après que la raison de sa mort était sa frêle corpulence et sa sensibilité à la douleur. On me disait que c'était une très belle femme, aussi blanche que la neige et d'une douceur infinie, on me comparait souvent à elle. Parfois, je ressens le fardeau que j'ai pu lui faire ressentir.

Je vous promets à partir de maintenant que je vous serai d'une aide sans limite. J'aimerais que vous nous rappeliez que je serai toujours présente à travers ces lettres pour vous soutenir.

Prenez soin de vous.

Leitstern Frank, 1916

Cher Armin Meyer,

Armin, est-ce que tout va bien ? Je commence à m'inquiéter, cela fait déjà un mois que je n'ai aucune réponse de votre part. Je reste toujours à votre disposition. S'il se passe quoi que ce soit, merci de m'en informer...

Leitstern Frank, 1916

Cher Armin Meyer,

Armin, cela fait deux mois maintenant que j'attends votre lettre. Chaque minute qui passe, mon cœur ne peut pas le supporter, mon inquiétude ne cesse d'augmenter. S'il vous plaît, répondez-moi, par pitié, je vous en supplie.

J'attendrai votre réponse avec impatience...  
Leitstern Frank, 1916

Chère Leitstern Frank,

Je suis l'infirmière de la section 2, je vous écris pour vous expliquer l'absence de lettres du soldat Meyer... Il a été victime d'un obus dans les tranchées. Beaucoup de soldats ont été touchés, dont Monsieur Meyer. Plusieurs sont hospitalisés, donc je n'ai pas le temps d'écrire une longue lettre, Meyer a été touché au visage, nous faisons tout notre possible pour le soigner comme il se doit... Il ne sera plus jamais comme avant, mais il m'a parlé de vous et de vos lettres. Peut-être pourriez-vous encore lui écrire ?

Infirmière Ruth Bergan, 1916

Bonjour mon cher Armin,

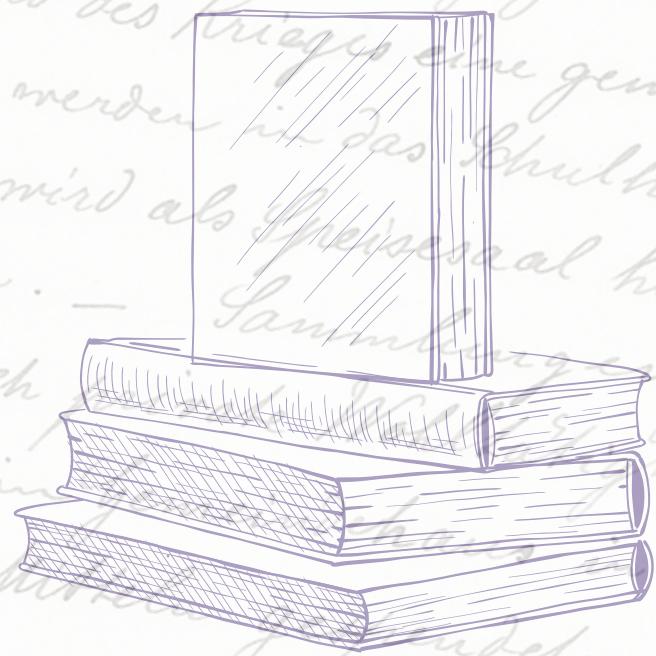
Je comprends la situation décrite. J'espère que vous vous rétablirez très vite mon cher Armin, et que nous pourrons nous voir au plus vite car mon cœur ne peut supporter le fait que vous soyez blessé. Depuis que vous ne m'avez plus répondu, c'est comme si une partie de moi avait disparu. Nous avons vécu beaucoup de choses à travers ces lettres et notre complicité pour moi est réelle. Je suis impatiente d'avoir de vos nouvelles, et peut-être, de vous rencontrer un jour.

A très bientôt.

Leitstern Frank, 1916

Fin





# Sélection d'archives



# Les épidémies

Recette d'un "élixir de vie" retrouvée dans un registre du notaire BIDIER-DUTIL, 1683-1705.  
Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 6 E 41/1/1.

## Elixir de Vie

177.

Prenez douze ~~pièces~~ verres de eau de vie rectifiée  
Vingt petit fiquette ou fioche d'opium de sel et la grossulaire  
amande  
Un once de cette du miel  
Deux douzaines de pommes de Mirabolans des plus grosses qu'il  
faudra faire tomber  
Une poignée de racine de Scordene  
Demij livre de la luna campana  
Demij livre de la Venerie  
et des deux sortes d'angelique chacune Demij livre  
Quinze noix Muscadins rompus  
Un once de canelle fine  
Douze clous de girofle  
Deux livres de sucre et suet  
Mettre le tout dans un grand pichet renfermé que l'on exposerà  
au soleil l'espace de trente jours, ne la point laisser en chaleur  
au feu ny au soleil et qd. soit entremis d'herbes bouchées  
Ce remede est recommandable pour les malades d'estomac, indigestion, vomissement,  
gastrostomie, pour toutes les maladies ou il y a du venin et maladie contagieuse, soie  
pour faire purifier, petite varolle, rougeole, soi pour le grader langueur et perte  
d'appétit depuis longtemps pour toutes sortes de coliques, la pleurie, l'apoplexie, purger pour  
faciliter l'accouchemens des femmes  
L'adoje dans ces maladies violentes est d'iner grand Cuillerée de sucre, une Cuillerée pour les  
maladies ordinaires, une denier cuillerée pour les malades d'estomac.  
Faites dans autant de bon vin blanc et prendre un bon bolillon deux heures apres,  
cette diu remede est de faire fuir la maladie et le teint chaudement dans son lieu pendant  
longue des deux heures, est adoucissant pour la malade, pris hors de suet.

# L'âge industriel

Loi du 22 mars 1841 limitant le travail des enfants.

Archives d'Alsace, site de Colmar, 10 M 4.

# LOI

RELATIVE

## AU TRAVAIL DES ENFANTS

*Employés dans les Manufactures, Usines ou Ateliers.*

(22 Mars 1841).

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.  
Nous avons proposé, les Chambres ont adopté; nous avons ordonné et  
ordonnons ce qui suit:

Article 1<sup>er</sup>. Les enfants ne pourront être employés que sous les conditions déterminées par la présente loi;

1<sup>o</sup> Dans les manufactures, usines et ateliers à moteur mécanique ou à feu continu, et dans leurs dépendances;

2<sup>o</sup> Dans toute fabrique occupant plus de vingt ouvriers réunis en atelier.

Art. 2. Les enfants devront, pour être admis, avoir au moins huit ans. De huit à douze ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de huit heures sur vingt-quatre, divisées par un repos.

De douze à seize ans, ils ne pourront être employés au travail effectif plus de douze heures sur vingt-quatre, divisées par des repos.

Ce travail ne pourra avoir lieu que de cinq heures du matin à neuf heures du soir.

L'âge des enfants sera constaté par un certificat délivré, sur papier non timbré et sans frais, par l'officier de l'état civil.

Art. 3. Tout travail, entre neuf heures du soir et cinq heures du matin, est considéré comme travail de nuit.

Tout travail de nuit est interdit pour les enfants au-dessous de treize ans.

Si la conséquence du chômage d'un moteur hydraulique ou des réparations urgentes l'exigent, les enfants au-dessus de treize ans pourront travailler la nuit, en comptant deux heures pour trois, entre neuf heures du soir et cinq heures du matin.

Un travail de nuit des enfants ayant plus de treize ans, pareillement supposé, sera toléré, s'il est reconnu indispensable, dans les établissements à feu continu dont la marche ne peut pas être suspendue pendant le cours des vingt-quatre heures.

Art. 4. Les enfants au dessous de seize ans ne pourront être employés les dimanches et jours de fêtes reconnus par la loi.

Art. 5. Nul enfant âgé de moins de douze ans ne pourra être admis qu'autant que ses parents ou tuteur justifieront qu'il fréquente actuellement une des écoles publiques ou privées existant dans la localité. Tout enfant admis devra, jusqu'à l'âge de douze ans, suivre une école.

Les enfants âgés de plus de douze ans seront dispensés de suivre une école, lorsqu'un certificat, donné par le Maire de leur résidence, attestera qu'ils ont reçu l'instruction primaire élémentaire.

Art. 6. Les Maires seront tenus de délivrer au père, à la mère ou au tuteur, un livret sur lequel seront portés l'âge, le nom, les prénoms, le lieu de naissance et le domicile de l'enfant, et le temps pendant lequel il aurait suivi l'enseignement primaire.

Les chefs d'établissement inscriront :

1<sup>o</sup> Sur le livret de chaque enfant, la date de son entrée dans l'établissement et de sa sortie;

2<sup>o</sup> Sur un registre spécial, toutes les indications mentionnées au présent article.

Art. 7. Des règlements d'administration publique pourront :

1<sup>o</sup> Etendre à des manufactures, usines ou ateliers, autres que ceux qui sont mentionnés dans l'article 1<sup>er</sup>, l'application des dispositions de la présente loi;

2<sup>o</sup> Élever le minimum de l'âge et réduire la durée du travail déterminés dans les articles deuxième et troisième à l'égard des genres d'industrie où le labeur des enfants excéderait leurs forces et compromettrait leur santé;

3<sup>o</sup> Déterminer les fabriques où, pour cause de danger ou d'insalubrité, les enfants au-dessous de seize ans ne pourront point être employés;

4<sup>o</sup> Interdire aux enfants, dans les ateliers où ils sont admis, certains genres de travaux dangereux ou nuisibles;

5<sup>o</sup> Statuer sur les travaux indispensables à tolérer de la part des enfants, les dimanches et fêtes, dans les usines à feu continu;

6<sup>o</sup> Statuer sur les cas de travail de nuit, prévus par l'article troisième.

Art. 8. Des règlements d'administration publique devront :

1<sup>o</sup> Pourvoir aux mesures nécessaires à l'exécution de la présente loi;

2<sup>o</sup> Assurer le maintien des bonnes mœurs et de la décence publique dans les ateliers, usines et manufactures;

3<sup>o</sup> Assurer l'instruction primaire et l'enseignement religieux des enfants;

4<sup>o</sup> Empêcher, à l'égard des enfants, tout mauvais traitement et tout châtiment abusif;

5<sup>o</sup> Assurer les conditions de salubrité et de sûreté nécessaires à la vie et à la santé des enfants.

Art. 9. Les chefs des établissements devront faire afficher dans chaque atelier, avec la présente loi et les règlements d'administration publique qui y sont relatifs, les règlements intérieurs, les livrets des enfants et les enfants eux-mêmes; ils pourront se faire accompagner par un médecin commis par le préfet ou le sous-préfet.

Art. 10. Le gouvernement établira des inspections pour surveiller et assurer l'exécution de la présente loi. Les inspecteurs pourront, dans chaque établissement, se faire représenter les registres relatifs à l'exécution de la présente loi, les règlements intérieurs, les livrets des enfants et les enfants eux-mêmes; ils pourront se faire accompagner par un médecin commis par le préfet ou le sous-préfet.

Art. 11. En cas de contravention, les inspecteurs dresseront des procès-verbaux, qui feront jusqu'à preuve contraire.

Art. 12. En cas de contravention à la présente loi ou aux règlements d'administration publique, rendus pour son exécution, les propriétaires ou exploitants des établissements seront traduits devant le juge de paix du canton et punis d'une amende de simple police qui ne pourra excéder quinze francs.

Les contraventions qui résulteront, soit de l'admission d'enfants au-dessous de l'âge, soit de l'excès de travail, donneront lieu à autant d'amendes qu'il y aura d'enfants indûment admis ou employés, sans que ces amendes réunies puissent s'élever au-dessus de deux cents francs.

S'il y a récidive, les propriétaires ou exploitants des établissements seront traduits devant le tribunal de police correctionnelle et condamnés à une amende de seize à cent francs. Dans les cas prévus par le paragraphe second du présent article, les amendes réunies ne pourront jamais excéder cinq cents francs.

Il y aura récidive, lorsqu'il aura été rendu contre le contrevenant, dans les douze mois précédents, un premier jugement pour contravention à la présente loi ou aux règlements d'administration publique qu'elle autorise.

Art. 13. La présente loi ne sera obligatoire que six mois après sa promulgation.

Fait au palais des Tuilleries, le 22<sup>e</sup> jour du mois de mars, l'an 1841.

Signé LOUIS-PHILIPPE.

PAR LE ROI:

Le Ministre secrétaire d'état de l'agriculture et du commerce,

Signé CUNIN-GRIDAINE.

# Héros de la Première Guerre mondiale

Carte postale de soutien aux soldats, Coll. particulière, Grande collecte 14-18,  
FRAD 067- GC125.



# Héros de la Première Guerre mondiale

Soldats français transportant du matériel dans une tranchée [1915-1918].  
Archives de Charles Fritsch et Alfred Georgenthum. Archives d'Alsace, site de Colmar, 20 num 30/12.



Fête du Sadi à Saint Amarin, 1917, photographie(s) tirée(e)s d'un album de photographies de guerre. Fonds Jacques Gros, Archives Alsace, site de Colmar, 20 NUM 91/6.



# Deuxième Guerre mondiale

Le Gauleiter Wagner devant le théâtre de Colmar, [1940-1944].  
Collection Bopp. Archives d'Alsace, site de Colmar, 42 J 9/1 j.



Carte de la police criminelle, établie au nom de Maria LATSCHER, arrêtée à Mulhouse en 1941 en raison de son attitude antiallemande ("deutschfeindlich"). Archives d'Alsace, site de Strasbourg, 757 D 74.

Beschreibung (les zutreffenden Angaben sind zu unterstreichen)	
1. Größe: 1 m 54 cm	9. Nase: klein, mittel, groß, breit, schmal, breit, eingedogen, gerötet, ausgezogen, wülzig, gebogen, weilig, stumpf, abgerauft.
2. Gesicht: kurz, unterlief, flach, <u>lang</u> , <u>breit</u> .	10. Ohren: klein, mittel, groß, abstehend, anliegend, durchlocht.
3. Schläfenregion: <u>hoch</u> , waagerecht.	11. Mund: klein, mittel, groß, dicke Lippen, aufgeworfene Lippen.
4. Haar: Farbe: hell-, mittel-, dunkelblond, braun, lila, rot, grau, gräsiglich, weiß. Form: <u>Zöpfe</u> .	12. Zähne: vollständig, abnehmend, auffallend groß oder klein, falsch geheilt, falsches Gebiß oben oder unten.
5. Gesicht: Farbe: Form:	13. Auge: spitz, breit, Doppelblinn, Grübchen.
6. Stirn: hoch, niedrig, zurückweichend, senkrecht, vorpringend.	14. Hände und Füße: (wo beiderseits groß oder klein).
7. Augenbrauen: Farbe kann vom Haarfarbe abweichen, gekräuselt.	15. Gang und Haltung: gewohnt aufrechter aufrecht.
8. Form:	

16. Sprache:	Name: L a t s c h e r verh. Gitta
17. Mundart:	Vorname: Maria
18. Anfällige Merkmale:	Stand:
linke Hand:	Spiethname:
rechte Hand:	Verh.-Gruppe: deutschfeindlich
Gefäß:	anscheinendes: angegeb. Alter: Jahre
Hals:	geb.: 16. 10. 1891
Sensible Eigenheiten:	Geburtsort: Oberlarg
	Kreis und Staat: Altkirch Elsass
	Staatsangehörigkeit:
	Glaubensbekennnis: (noch höher)
	Rasse:
	Ehemann:
	Zwölfler:
	Aufgenommen in Milhausen am 1941
	Perf.-Nr.: Nr.:
19. „Eigenhändige Namensunterschrift“:	

Bei Entnahme dieser Karte aus dem Koffer ist ein mit Aktenzeichen, Datum und Unterschrift versehener Zettel einzulegen.  
DIN A 3 (297x210 mm)  
Vorderdruck: RAP. 18a.

## Deuxième Guerre mondiale

La résistance en Alsace : tracts distribués à Colmar.  
Collection Bopp. Archives d'Alsace, site de Colmar, 42 J 18/2.9.



# Imrane

Par Tiya ANYANGWE, Hénoc HABTAMU, Louane JIN, Adam KHAYATI, Izia MAGGARTOU, Henrina MVULA NSAMBU et Kaïs OUADA.

Une nouvelle journée commence. Nous sommes le 6 novembre 1915. Mon caporal crie en courant dans toute la tranchée de se préparer à l'assaut. Cela me semble bizarre puisque le soleil n'est pas encore levé et que j'ai déjà effectué ma garde de nuit. A vrai dire, cela ne m'embête pas plus que cela. Le sommeil n'existe plus vraiment ici. De plus, les généraux ont décidé de me placer dans le recoin qui sert de zone de stockage et ce, afin d'optimiser l'espace disponible pour les couchettes. Ils justifient cela par ma petite taille... L'odeur n'est pas folle ici. Surtout quand il pleut et que la boue et les rats nous affolent.

Je me lève de ma couchette et je prends mon barda. Je saisissais mon fusil et me dirige vers les échelles. Pendant que j'observe l'aube, je me souviens des moments passés dans les pâturages de ma ville bien aimée, Houmt Souk. Ces instants avec les moutons de mon père, avant que le soleil ne se lève. L'après-midi animé par les cris de mes huit frères et de mes cinq sœurs et l'odeur des délicieux makroudhs de ma grand-mère. Mais tout cela, c'est à présent du passé. Au loin, j'aperçois mon ami Sadok. Nous avons été mobilisés ensemble à Houmt Souk. Nous avions combattu ensemble il y a quelques semaines, mais je n'ai eu ensuite aucune nouvelle de lui. Je m'approche de lui et nous entamons la discussion.

- Sadok ! dis-je.

- Imrane ! répond Sadok.

- Où étais-tu passé ? Je te croyais mort ! déclaré-je.

- Eh bien, tu me vois bien, je suis devant toi, répliqua Sadok.

- Je suis heureux que tu sois en vie mon ami !

Nous sommes interrompus par le caporal qui tient les hommes prêts à l'assaut. Tout d'un coup, un silence hypnotisant s'installe. Le caporal donne les explications de la mission. Je ne sais pas ce que je ressens. Je me sens tiède. Le sifflet retentit. Il faut passer à l'attaque.

Sans réfléchir et de manière féroce, nous nous jetons tous sur les échelles. À peine ai-je enjambé la tranchée que les premières balles transpercent déjà certains de mes camarades, de braves gens.

Je n'ai pas le choix, je dois continuer. Que faire de plus, ils sont morts. Si je n'avance pas, je vais les rejoindre. Nous devons à présent traverser un champ de barbelés. Je fonce à travers sans me poser de questions. A ma plus grande surprise, je passe sans aucun accroc et je suis le premier à être sorti de là. Mais malheureusement, je suis potentiellement la cible de dizaines de fusils. Un gros nuage de fumée m'accueille à la sortie des barbelés. Je me saisissais d'un torchon, le colle bien fort contre ma bouche et fonce en courant. Tout d'un coup, une brusque sensation de chute s'empare de moi. Je ne touche plus le sol. Aïe ma cheville droite ! Ma cheville est tordue. Cela doit être à cause du poids que je porte. Pourquoi est-ce que j'entends des cris resurgir au-dessus de moi ? Je suis tombé dans un cratère.

Je crie de douleur, ma cheville s'est tordue sous le poids de mon barda lors de la chute. À ce même moment, des cris assourdissants retentissent au-dessus de moi. À vrai dire, ce n'est pas une bonne nouvelle. Les troupes ennemis peuvent prendre l'avantage à tout moment et me fusiller d'en haut sans que je puisse me défendre, comme un mouton que l'on rase pour prélever sa laine. Sans attendre, je saisissais mon sac, prends ma gamelle, l'ouvre et presse le couvercle contre ma cheville pour improviser une attelle. Je prends le torchon et l'enroule autour de ma cheville et du couvercle. Mon sac vole par-dessus le cratère et je m'appuie contre le sol, attendant que la fumée se dissipe. Pas question qu'elle me fasse rechuter. La terre fraîchement mouillée par les premières pluies d'automne m'évoque mon bleu horizon. Au-dessus de moi, les balles sifflent. Quelques minutes suffisent pour que l'air s'éclaircisse. Je peine à me relever mais j'y parviens. Je m'accroche à la boue et tente d'escalader. Ma cheville me fait défaut, impossible de m'ancrer à la paroi, je glisse et retombe. J'essaie encore, encore, mais la fatigue alourdit mes gestes. Chaque tentative est un échec. J'inspire profondément, rassemble mes forces et fais une dernière tentative. Cette fois, mes doigts s'accrochent au rebord du cratère. Alors que je sens mes forces me quitter, une main froide m'attrape fermement.

Avec l'aide d'un camarade, je parviens enfin à remonter. La boue, mon allié dans ce cratère, devient un lointain souvenir.

Autour de nous, le sol est invisible sous des milliers de cadavres. Ce n'est pas la première fois que je vois un carnage pareil, mais l'odeur me prend à la gorge comme jamais. Un mélange de chair putréfiée, de sang coagulé, de boue moisie et d'excréments humains flotte dans l'air, formant une brume fétide. Sans perdre de temps, je récupère mon barda jeté au-delà du cratère.

Un sifflement fend l'air. Une fraction de seconde plus tard, un bruit sec et glaçant. Je me retourne. Le soldat qui m'a aidé est étendu au sol, les bras et les jambes tordus dans une position inhumaine. Son crâne troué à l'œil gauche laisse échapper un flot de sang. Je ne réfléchis pas. Je cours. Il faut rejoindre le point de ralliement, une zone située en hauteur. Avec nos fusils, nous devons abattre l'ennemi qui occupe des positions stratégiques. J'arrive enfin à destination. Mon cœur se serre en comptant nos effectifs. La moitié de mon groupe manque à l'appel. Je croise le regard de Sadok. Aucun de nous deux n'a le courage de demander où les autres sont passés. Je m'allonge contre un sac éventré, rempli de sable, et saisiss mon fusil. Il faut repérer les cibles, économiser chaque balle, choisir les bonnes. Mais viser juste est presque impossible : toutes les cinq secondes, un tir claqué, brisant le silence d'un bruit sourd. Trente minutes passent. Plus aucune munition.

Alors nous nous portons volontaire Sadok et moi, pour retourner à la tranchée initiale afin de prendre des munitions. Nous prenons donc nos bardas, saisissons nos fusils puis commençons à marcher.

Nous devons emprunter un petit chemin qui longe un ancien champ de bataille. Les mines ont été fraîchement posées ici. Nous devons être prudents et discrets, autrement nous pouvons être vus de l'ennemi.

Discrètement, j'essaie de parler à Sadok :

- Qu'est-ce que tu comptes faire une fois à la maison ? demandé-je.

- Je ne voudrais plus en parler de cette foutue guerre, répond Sadok d'un ton glaçant.

Lui qui semblait être l'homme qui n'a jamais froid aux yeux, le voilà affaibli par la guerre. Sadok interrompt la discussion d'un geste brusque.

- J'entends un bruit, chuchote-t-il.

- Je n'entends rien moi.

Tout d'un coup, un soldat ennemi bondit sur Sadok. Je prends mon arme et essaye de tirer sur le soldat. Mais plus de munitions ! Je sors alors rapidement mon couteau. Le soldat pousse Sadok et ce dernier tombe devant mes yeux.

D'un coup vif, je le poignarde au niveau du cou, avec mon couteau. Le temps que je retire le couteau, il m'insère un poignard au niveau du bassin. Cela provoque en moi une douleur indescriptible. J'ai l'impression que je vais mourir... mais malgré la résistance qu'il essaye de montrer, mon adversaire s'écroule au sol. Je reprends alors mon couteau et je lui assène plusieurs coups sur la gorge et sur le visage sans forcément chercher à être précis. Je ne sais pas pourquoi, je frappe seulement le plus fort possible.

Je finis par m'arrêter, sans regarder son visage. Je m'éloigne de lui, effrayé par ce que je viens de faire. Je retourne à l'endroit où Sadok est tombé. Je le vois à terre. Je l'appelle, il ne me répond pas. J'insiste, il ne me répond toujours pas. Je saisiss donc sa pèlerine pour le retourner. Il est mort. Son visage est défiguré et la peau de sa gorge est comme épluchée. Je suis dévasté. Je fourre sa plaque dans ma poche et j'essaie de courir avec ma blessure en direction de la tranchée.

Je continue donc mon chemin seul. J'essaie de continuer à rester discret mais je ne peux pas m'empêcher de penser à mon ami. C'est lui qui maintenait mon cœur debout. Il était le rayon de joie qui éclairait ces terres obscures. Pas par son comportement de ces derniers temps, car il était changé par la réalité de la guerre, mais par son visage. L'on pouvait deviner qu'il était de nature solaire, drôle et souriant. A présent, mon cœur s'effondre. Dois-je réellement finir comme lui, ici, dans ces lieux déserts ? Je ne veux pas mourir, du moins pas ici. Je n'aime pas ce pays. Je ne suis pas français.

Je n'ai rien à faire ici, je veux rentrer chez moi.

Arrivé dans la tranchée, je me dirige vers le dépôt de munitions et je m'empresse d'en prendre. Je me dépêche pour pouvoir repartir. En me retournant, j'aperçois le caporal devant moi :

# Imrane

Yoël RANDOLPH et Arthur RECHER

- Qu'est-ce qui se passe ici ? Pourquoi n'êtes-vous pas en position ? me demande-t-il.

- Caporal, on m'a envoyé chercher des munitions, dis-je fatigué.

- Ah bon ? Et vous êtes ? me demande-t-il.

- Imrane Ben Ladek, soldat du 4e régiment de tirailleurs tunisiens. Tenez, voici la plaque d'un soldat camarade, dis-je.

- Ah oui je vois ! Vous me faites le coup de plaque pour que je crois les bobards que vous me racontez. Vous êtes le troisième à me faire ce coup-là à cause de l'intensité du combat, me réplique-t-il avec colère.

- Quoi pas du tout ! m'exclamé-je

- C'en est assez ! Repartez vite avant que je m'énerve, me crie-t-il.

Je n'ai rien fait mais je lui obéis car je ne veux pas m'exposer à de nouveaux problèmes. Il faut déjà que je trouve un moyen de repartir vite. Bien que je ne souhaite pas être là, des vies m'attendent.

Tout d'un coup, nous entendons un sifflement venant du ciel. La panique serre nos coeurs. Puis une explosion. Plus forte que ce que j'ai pu entendre depuis le début de ce combat...

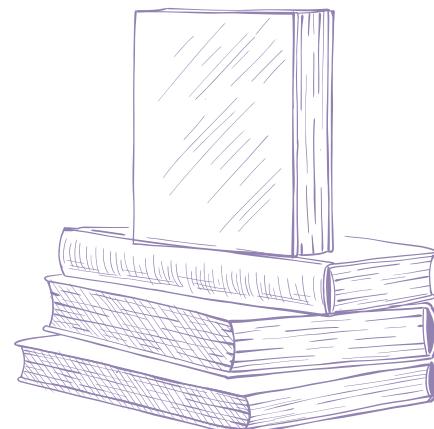
Plus un bruit. Mais qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi plus de bruit ?

Une minute s'écoule lentement. Puis j'entends le coup de siflet. Le combat est terminé. Mais comment cela est-il possible ? Qu'est-ce qui s'est donc passé ?

J'apprends plus tard que c'était le dernier combat de la bataille de Champagne.

Je suis le dernier survivant de mon peloton.

Fin



# Un voisin venu d'ailleurs

Hanaa BOUDIH et Maria KUANA

Cette histoire se passe en Alsace, en 1943, dans le quartier du Neuhof, avant la Libération de Strasbourg. Adrien était un garçon âgé de neuf ans, qui avait dû au moment de l'annexion changer son prénom en Andreas à cause de la germanisation de la société alsacienne.

Il jouait dans son petit jardin, comme chaque après-midi, mais son ballon passa au-delà de la clôture. Andreas, embêté, chercha le ballon partout quand tout à coup il remarqua de nouveaux voisins dont un garçon qui avait l'air d'avoir son âge. Celui-ci ne bougeait pas, il regardait ses chaussures, il avait l'air d'être fermé sur lui-même ce qui intriguait Andreas.

Le lendemain, Andreas prit son ballon comme à son habitude et décida cette fois de jouer dans un champ qui se trouvait près de chez lui. Il aperçut le garçon qui l'avait intrigué la veille, assis par terre sur le rebord du champ. Le garçon avait l'air de s'ennuyer. Andreas, trop timide pour faire le premier pas, décida simplement de lancer sa balle dans sa direction. Le garçon prit la balle avec joie et lui fit une passe.

Quelques jours plus tard, Andreas retourna au même champ, cette fois avec moins de timidité. Il espérait apercevoir le garçon. Lorsqu'il arriva, il le vit assis exactement au même endroit, son regard perdu dans les champs, comme la première fois. Andreas, après un moment d'hésitation, s'avança doucement vers lui, son ballon à la main. Le garçon ne bougeait pas, comme s'il ne prêtait pas attention à ce qui se passait autour de lui. Andreas s'arrêta à quelques pas de lui, toujours avec son ballon à la main, prit son courage à deux mains et décida d'aller le voir. Andreas s'approcha de plus en plus du garçon. Celui-ci tourna légèrement sa tête, surpris qu'Andreas s'approche de lui et il fut peur. Andreas vit qu'il était effrayé et le rassura en lui disant qu'il n'avait pas à s'inquiéter, qu'il n'allait lui faire aucun mal. Andreas expliqua qu'il était là pour jouer avec lui et faire mieux connaissance. Depuis ce jour-là, un lien s'était formé entre eux.

Après quelque mois, Andreas et le garçon, Hanke, étaient devenus très proches. Hanke allait souvent chez Andreas ; leurs deux familles étaient devenues amies. Elles dînaient souvent ensemble. Hanke s'inquiétait beaucoup pour ses parents

car ceux-ci faisaient partie d'un petit groupe de résistants. Hank ne savait pas exactement en quoi ce groupe consistait. Il savait juste que c'était dangereux. Quand il sortait en ville avec sa mère, il voyait des fois des affiches incitant à dénoncer les résistants.

Un matin d'août 1944, Hanke dormait paisiblement quand il entendit des cris et de gros bruits. Il se leva rapidement et se précipita dans le salon où vit sa mère en train de se faire capturer par des hommes en uniforme allemand. Hanke était très paniqué. Il vit aussi que son père était déjà dans le véhicule allemand. Il avait la tête baissée.

Réveillée par les cris des voisins, la mère d'Andreas, Jeanne, se précipita dehors. Elle comprit très vite ce qu'il était en train de se passer. Elle courut vers Hanke qui regardait la scène qui se déroulait sous ses yeux. Jeanne l'attrapa par le bras pour le tirer à l'intérieur de sa maison. Elle le fit asseoir sur le fauteuil du salon. Son cœur battait à toute allure, et ses mains tremblaient légèrement tandis qu'elle tentait de reprendre son souffle. Dehors, les bruits de bottes résonnaient encore sur les pavés, mais les soldats s'éloignaient peu à peu, laissant derrière eux un silence oppressant.

Hanke, les yeux écarquillés, fixait la porte d'entrée, figé par l'incompréhension et la peur. Il venait de voir ses parents se faire emmener sous ses yeux, impuissant. Jeanne essaya de le rassurer comme elle pouvait, même si elle se trouvait dans une situation délicate.

Des jours passèrent et Hanke vivait désormais avec Andreas et sa famille. Il se demandait tous les jours où étaient passés ses parents. Jeanne lui disait qu'ils s'étaient fait emmener plus loin en Allemagne par manque de salariés à cause de la guerre. Hank savait qu'elle lui mentait. Les semaines passèrent et le jeune garçon vivait toujours avec Jeanne et Andreas. Il mangeait à sa faim et finalement il était heureux malgré l'absence de ses parents. Tous les matins, il accompagnait Jeanne et Andreas pour échanger des tickets de rationnement vers la place Karl-Roos\*.

Le 23 novembre 1944, Strasbourg fut libéré. La sœur d'Andreas emmena les garçons au siège de la Gestapo, rue du palais des fêtes\*, en espérant

# Un voisin venu d'ailleurs

Hanaa BOUDIH et Maria KUANA

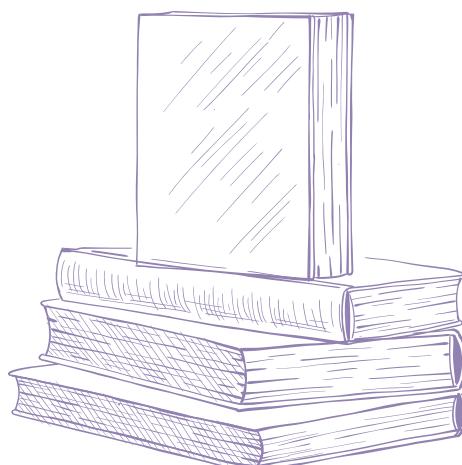
retrouver les parents de Hanke. Beaucoup de prisonniers furent libérés. Dans la foule, Hanke remarqua soudain un visage familier au loin : c'était sa mère Héliane. Très amaigrie, elle avait les cheveux très courts, le visage très pâle. Hanke se précipita vers elle. Héliane reconnut son fils et le prit dans ses bras en pleurant. Andreas et sa sœur Karine les rejoignirent. C'était un moment de joie.

Quelques semaines après les retrouvailles, Hanke et sa mère retournèrent dans leur maison sans son père. Héliane expliqua à Hanke qu'il ne le reverrait malheureusement jamais, car il était mort tué par les allemands. Malgré l'absence d'un membre de leur famille, Héliane et Hanke vécurent paisiblement ensemble.

\* nom donné à la place Kléber pendant l'annexion de fait de l'Alsace par le Reich : en 1940, le général français victorieux des guerres révolutionnaires cède sa place à l'autonomiste alsacien, largement utilisé dans la propagande nazie.

\* en 1940, la rue Sellenick est rebaptisée Sängerhausstrasse (rue de la maison des chanteurs).

Fin



... nur wenige sind als untauglich zu  
worden. Unsere Fuhrleute - selbst der Rollfuhrunter  
von der Bahn nach der Stadt - verlieren ihre sämt-  
liche Pferde. Die Brauerei allein ist mit etwa 20.000.  
Pferden und Maultiere beteiligt. Die Gesamt-  
verluste Pferde und Maultiere betragen mehr als 150 000 st.

Der Bischof von Grafsburg ordnet Gebete an für den Krieg.  
In Mutzig beginnt eine rege Tätigkeit der Caritas.  
Zuerst werden über 3000 st gezeichnet, um 200.000.  
indern während des Krieges eine genügende Ernährung  
zu gewährleisten. Vorräte werden in das Schulhaus gebracht;  
die Kinderschule wird als Speisesaal hergerichtet. Klasse  
und die Vorräte. — Sammlungen folgen für das  
Kreuz. Durch private Wohltätigkeit wird der gro-  
ße Kriegssaal im Gemeindehaus in ein Lazarett um-  
gebaut. Kreishaus wird durch die Militärbehörde hergerich-  
tet. — werden die Spitälerräume zu Lazarettzwecken her-  
gestellt.

Personenverkehr auf der Strecke Grafsburg - Molbach  
ist für die Reisenden vorläufig geschlossen.  
Von der Militärbehörde verschenkte Karten werden in  
den Beförderungsbüros befördert. (Unsere jüngsten Kind-  
er nach Lauterbach)



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc  
67964 STRASBOURG cedex 9  
100 avenue d'Alsace  
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

**[www.alsace.eu](http://www.alsace.eu)**

→ Service éducatif des Archives d'Alsace  
[ArchivesAccueil@alsace.eu](mailto:ArchivesAccueil@alsace.eu)